

Séance du mardi 14 novembre 2023

**Membres en
exercice : 11**

Date de la convocation: 09/11/2023

Présents : 10

*L'an deux mille vingt-trois et le quatorze novembre l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Patrick
MARCEL,*

Votants: 11

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 2

Présents : Patrick MARCEL, Stéphane SALIES, Sophie ZUBER,
Nathalie PELISSIE, Loïc SAUSSEZ, Sabrina ELDIN, Lisiane ASCOLA,
Michel BLIGUET, Bruno BOUSQUET, Eliane PRATS

Représentés: ASCOLA Pascal par ASCOLA Lisiane

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance:Eliane PRATS

Objet: Convention mutualisation broyeur. - 037_2023

OBJET : Convention mutualisation broyeur.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre une délibération afin de pouvoir bénéficier de la mise à disposition à titre gratuit d'un broyeur intercommunal.

Après lecture de la dite convention, le Maire précise que vu l'absence de personnel suffisant sur la commune pour répondre aux engagements, il y aura lieu de rechercher et nommer au minimum deux bénévoles (un pour Clara, un pour Villerach) qui participeront à toute action de formation ou information jugée nécessaire par la CCCC.

Le Conseil Municipal,

après en avoir débattu et délibéré :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents et actes y relatifs et lui donne tous pouvoirs à cet effet.

Fait et délibéré à CLARA-VILLERACH, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Patrick Marcel

